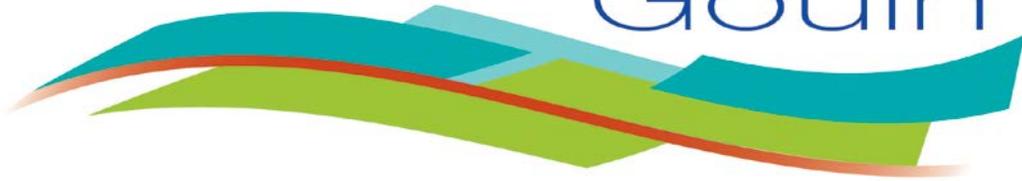


Développement du site d'accueil

Parcours
Gouin



COMPTE-RENDU

DE LA CONSULTATION DES ORGANISMES PARTENAIRES

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2014

À L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

TABLE DES MATIÈRES

1-	<i>MISE EN CONTEXTE DE LA CONSULTATION DES PARTENAIRES.....</i>	<i>2</i>
1.1	<i>Retour sur la démarche concertée.....</i>	<i>2</i>
1.2	<i>Avancement des travaux.....</i>	<i>3</i>
1.3	<i>Présentation de la proposition d'aménagement du site d'accueil du Parcours Gouin.....</i>	<i>4</i>
2-	<i>LES THÈMES DE DISCUSSION.....</i>	<i>5</i>
3-	<i>COMPTE-RENDU DES ATELIERS ET PROPOSITIONS.....</i>	<i>6</i>
3.1	<i>Propositions – Usages, activités et fonctions du site d'accueil.....</i>	<i>6</i>
3.2	<i>Propositions – Animation du site et contribution des partenaires.....</i>	<i>9</i>
3.3	<i>Propositions – Gouvernance.....</i>	<i>10</i>
4.	<i>CONCLUSION.....</i>	<i>12</i>
	<i>ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS.....</i>	<i>13</i>

1- MISE EN CONTEXTE DE LA CONSULTATION DES PARTENAIRES

Les organismes partenaires de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ont été invités, le 4 décembre 2014, à une consultation visant à recueillir leurs commentaires quant à l'état d'avancement des travaux du Parcours Gouin lequel est inscrit dans le Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies élaboré par les citoyens de l'arrondissement et adopté par les élus en avril 2013.

Plus spécifiquement, les ateliers de discussion ont porté sur la proposition d'aménagement du Pavillon d'accueil du Parcours Gouin et du site environnant. Cette consultation des partenaires s'inscrit dans la continuité du processus de concertation établi par l'arrondissement pour le développement du Parcours Gouin.

Ce document présente le compte-rendu intégral des propositions et commentaires émis par les participants. Le Comité de gouvernance des berges, responsable du suivi du Plan directeur de développement des berges, analysera les propositions en fonction de la faisabilité et des ressources disponibles. L'avancement des réalisations sera communiqué dans le cadre de soirées d'information publiques.

1.1 Retour sur la démarche concertée

Le Parcours Gouin, un projet défini par et pour les citoyens

Disposant de 15 kilomètres de berges, de 19 parcs riverains et d'importants éléments patrimoniaux le long de la rivière des Prairies, la portion nord de l'arrondissement bénéficie d'un environnement unique qui confère une grande valeur ajoutée au territoire.

Longuement mûri, le projet d'aménagement du Parcours Gouin est d'abord intégré au Plan de gestion stratégique de l'arrondissement adopté en juillet 2011. Puis, la démarche de réalisation a été confiée à la Direction du développement du territoire qui l'a intégrée à sa Stratégie de développement économique « Osez Ahuntsic-Cartierville » adoptée en mai 2012.

Dès juin 2012, l'arrondissement accueille les résidents venus *rêver leurs berges* lors d'un premier forum de travail mobilisant 89 participants pour l'identification des enjeux du projet d'aménagement. En août 2012, un second forum rejoint 66 participants pour définir la vision, les orientations et les actions prioritaires à entreprendre. En février 2013, une vaste consultation publique rejoint 132 résidents et partenaires pour le dévoilement des résultats des forums de travail. C'est ainsi qu'en avril 2013, le Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies était adopté par les élus de l'arrondissement.

1.2 *Avancement des travaux*

Le consensus obtenu autour du projet a permis la mise en œuvre rapide de plusieurs actions depuis l'adoption du Plan directeur.

Mentionnons :

- ▶ la mise en place du Comité de gouvernance des berges responsable du suivi des recommandations du Plan directeur ;
- ▶ la bonification du budget d'entretien des parcs ;
- ▶ la réalisation d'une étude sur l'érosion des berges ;
- ▶ la relocalisation de la piste cyclable Gouin du secteur Bois-de-Saraguay ;
- ▶ l'initiative de concertation de cinq arrondissements pour la promotion commune du Parcours Gouin ;
- ▶ les projets pilotes d'application mobile, du projet Espaces pour les jeunes et la signalisation touristique du boul. Gouin ;
- ▶ l'élaboration de l'image de marque « Parcours Gouin » ;
- ▶ l'impression et la diffusion de 50 000 cartes touristiques du Parcours à l'été 2014 ;
- ▶ la réalisation d'un plan d'affaires à des fins de partenariats financiers ;
- ▶ la conception et l'installation de 9 panneaux de signalisation le long du Parcours Gouin ;
- ▶ l'amélioration de la vue sur la rivière des Prairies au parc Nicolas-Viel ;
- ▶ le changement de zonage de 13 bouts de rue ;
- ▶ l'élaboration d'un concept préliminaire du Pavillon d'accueil du Parcours Gouin ;
- ▶ l'élaboration d'un concept préliminaire d'un projet temporaire de piétonnisation.

1.3 Présentation de la proposition d'aménagement du site d'accueil du Parcours Gouin

La proposition d'aménagement présentée aux partenaires comportait les éléments suivants :

- ▶ l'emplacement visé;
- ▶ l'historique de la maison Berri;
- ▶ le développement du projet selon une conception intégrée et les outils de consultation;
- ▶ les objectifs du site d'accueil;
- ▶ les idées sur les usages, les fonctions et les besoins du site;
- ▶ les principes exprimés lors des consultations;
- ▶ le mode d'opérations du site d'accueil;
- ▶ le calendrier de réalisation;
- ▶ le choix du site d'accueil;
- ▶ le plan de la situation existante;
- ▶ les photos et esquisses;
- ▶ la conclusion.

2- LES THÈMES DE DISCUSSION

Répartis en quatre ateliers de discussion, les participants de chaque atelier ont discuté des questions abordant les trois thèmes suivants :

▶ **Thème 1 – Usages, activités et fonctions du site d'accueil**

Q : Sachant que le site doit être ouvert 12 mois/année, quels sont les usages, les activités et l'offre de services qui vous apparaissent pertinents à développer sur le site tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ?

▶ **Thème 2 – Animation du site d'accueil**

Q : Sachant que le site doit être ouvert 12 mois/année, à titre d'organisme partenaire, comment pouvez-vous contribuer à l'animation du site ?

▶ **Thème 3 – Gouvernance du site d'accueil**

Q : Que pensez-vous de l'idée de confier à un organisme la gestion et l'animation du Parcours Gouin dont le Pavillon d'accueil?

3- COMPTE-RENDU DES ATELIERS ET PROPOSITIONS

3.1 Propositions – Usages, activités et fonctions du site d'accueil

Les participants ont préconisé les principes suivants :

- ✓ le site d'accueil fait office de guichet unique d'information et de promotion du Parcours Gouin;
- ✓ les activités sont variées pour répondre aux besoins des personnes de tous les âges;
- ✓ la programmation favorise les liens intergénérationnels et interculturels;
- ✓ les activités extérieures sont favorisées;
- ✓ le site d'accueil est actif en toutes saisons.

Les participants conviennent que l'hiver et les intersaisons requièrent plus d'efforts pour assurer l'animation du site.

Les 55 propositions quant à l'usage et aux fonctions sont regroupées en sept thèmes distincts:

A) La marche

Propositions :

1. le Pavillon d'accueil sert de point de départ aux randonneurs;
2. un certain nombre de circuits sont établis avec des haltes le long du Parcours pour des pauses avec services sanitaires;
3. les aînés peuvent bénéficier de sentiers de marche (déglacés en hiver) avec des points d'observation donnant sur la rivière des Prairies avec bancs et poubelles;
4. un passeport est disponible aux usagers pour validation d'une halte à l'autre.

B) Le multisport

Propositions :

5. sports d'hiver : patinage, ski de fond, glissade, raquette, trottinette des neiges, traineaux à chiens, sculptures sur glace, pique-niques d'hiver;
6. sports estivaux : marche, pêche et baignade, canot, rabaska, pique-niques d'été, BBQ, exercices multi-âges, danse en plein air;
7. camps de jour durant la semaine de relâche, prêt de jeux pour les familles (jeux de société, pelles).

C) La famille

Propositions :

8. une programmation multi-âges favorisant les liens intergénérationnels et interculturels;
9. l'initiation aux activités multisports est suggérée;
10. la location d'équipements doit faciliter l'initiation;
11. une navette assurant le retour au point de départ pour les familles avec de jeunes enfants;
12. l'utilisation gratuite de l'autobus 69 de la STM pourrait être envisagée.

D) L'événementiel

Propositions – volet culturel :

13. cinéma de plein air;
14. espace « amphithéâtre » pour accueillir des conférences, spectacles amateurs, concerts;
15. piano public;
16. piste de danse;
17. centre d'expositions (ex : panneaux présentant le site il y a 375 ans);
18. train-navette de Cité Historia sur un parcours culturel;
19. cours d'initiation au chant, danse, sensibilisation au patrimoine, etc;
20. activités ponctuelles (ex : théâtre ambulant La Roulotte);
21. activités pour aînés.

Propositions – volet éducatif :

22. programme plein air en lien avec les écoles secondaires et les cégeps;
23. zones Énergiz'toi, hébertisme, parcours psychomoteur;
24. cours d'initiation pour débutants;
25. initiation aux activités multisports;
26. programme d'agriculture urbaine comme signature distinctive du parc comprenant :
 - ✓ de la formation d'animateurs;
 - ✓ des activités de promotion de l'autonomie alimentaire et la vente de paniers alimentaires;
 - ✓ des activités de sensibilisation à la sécurité alimentaire;
27. éducation à l'architecture écologique (certification net zéro, Living Building Challenge);
28. lien avec Maurice Richard à incorporer dans le concept du Pavillon d'accueil.

Propositions – volet activités spéciales :

29. excursions en bateau à l'exemple de la Société d'histoire de Rivière-des-Prairies;
30. ponton pour relier les sites fluviaux du Parcours Gouin, excursions en bateau;
31. marchés de Noël, fêtes gourmandes, etc.

E) L'offre de services commerciaux

Propositions :

32. location de divers équipements : vélos, canots, kayaks, skis de fond, raquettes, patins, artisans-récupérateurs, taxi actif (pousse-pousse);
33. gestion assurée par une entreprise d'économie sociale;
34. comptoir santé à faible coût.

F) L'aménagement

Propositions :

35. accès à l'eau à améliorer à plusieurs endroits du Parcours;
36. accès WIFI souhaité sur le site et sur tout le Parcours Gouin/bornes interactives;
37. aires de pique-niques et de BBQ;
38. aménagements extérieurs couverts pour favoriser une plus grande utilisation en cas de pluie;
39. bloc sanitaire pour un nombre élevé de personnes à la fois;
40. comptoir santé;
41. éclairage adéquat pour les aires de jeu;
42. espace d'entreposage suffisant pour les équipements de location;
43. exercices extérieurs multi-âges à envisager;
44. gardiens de parc à prévoir;
45. interconnexion des parcs;
46. lien vert entre les parcs Maurice-Richard et Ahuntsic;
47. matériel d'animation modulable, pliable et facilement déplaçable;
48. mobilier urbain : bancs avec dossiers, tables à pique-nique, poubelles, chaises soleil, supports à vélos;
49. quai de mise à l'eau des canots/kayaks;
50. salles intérieures multifonctionnelles, divisibles, disponibles à la location à faible coût pour les organismes et résidents (fêtes d'enfants);
51. signalisation directionnelle des attraits du voisinage;
52. vestiaire.

G) L'accessibilité

Propositions :

53. utilisation gratuite de l'autobus 69 de la STM à envisager;
54. unités de stationnement;
55. navette pour relier le site aux parcs Ahuntsic et Nicolas-Viel avec retour au point de départ pour les aînés, les familles avec enfants, les handicapés;

3.2 Propositions – Animation du site et contribution des partenaires

Les participants émettent 22 suggestions de contributions possibles, lesquelles devront être évaluées plus spécifiquement au fur et à mesure de l'évolution du projet. De plus, les activités doivent être complémentaires à celles qui existent déjà dans les autres sites.

Propositions:

► Centre d'action bénévole

- 56. organisation d'une fête hivernale;
- 57. mise en service d'un ancien ski-doo Bombardier B12 pour servir de navette ou de découverte historique.

► Cité Historia

- 58. ajout de circuits guidés semblables à ceux déjà existants dans le Sault-au-Récollet;
- 59. immatriculation d'un tramway électrique utilisé actuellement sur l'île de la Visitation comme navette entre le pavillon et le site historique;
- 60. utilisations des fondations de la maison Berri comme lieu de commémoration et d'observation;
- 61. utilisation du pavillon pour des expositions historiques périodiques.

► Tandem

- 62. patrouilles à vélo l'été, à pied l'hiver;
- 63. service de premiers soins;
- 64. service de référence;
- 65. sécurité et nettoyage sommaire d'éléments dangereux (seringues);
- 66. enlèvement des graffitis.

► Ville en vert

- 67. service de location et d'entretien de vélos avec mises au point gratuites;
- 68. formation et animation sur la biodiversité, les insectes et l'agriculture urbaine.

► Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville

- 69. services d'éducateurs plein-air.

► ARAC

- 70. Mise en place d'activités de loisirs dans des sentiers pédestres (ex : chasse au trésor/geocaching comme à Victoriaville).

1.

► **Jardins Millen**

71.résidents puissent se rendre au pavillon en empruntant un sentier bien entretenu et sur lequel il pourrait y avoir certaines références historiques

► **SDC Promenade Fleury**

72.collaboration à l'établissement d'un marché de Noël;
73.activités de démonstration sportive (saut à ski, Bmx).

► **École Sophie-Barat**

74.liens avec les écoles secondaires pour établir une offre d'activités éducatives et ludiques pour les clientèles scolaires;
75.activités étudiantes sur les heures de dîner;
76.maison des jeunes et camps de jour.

► **Fondation Hydro-Québec**

77.établir des liens avec la Fondation pour un partenariat financier.

3.3 Propositions – Gouvernance

Jusqu'en 2017, date du 375^e anniversaire de fondation de Montréal, l'arrondissement est responsable de l'aménagement, de la gestion et du développement du projet. Cependant, il est prévu de procéder à un appel de candidatures afin de préparer une éventuelle passation de la gouvernance à un organisme tiers après les activités du 375^e. C'est pourquoi l'arrondissement trouve important d'entendre le point de vue des organismes partenaires.

Les organismes émettent 10 conditions de succès pour la gestion et l'animation du site du Pavillon d'accueil et du Parcours Gouin. Le choix d'un organisme dépend de la vocation principale du Pavillon.

Les 10 conditions de succès de la gouvernance :

1. Au cours des ateliers, trois modèles de gestion, d'animation et de promotion du site du Pavillon d'accueil ont été discutés:
 - **Modèle A)** la gestion du site est dirigée par un organisme unique préférablement existant actuellement et l'animation s'appuie sur un partenariat entre organismes.
 - **Modèle B)** un seul organisme doit s'occuper de la gestion et de l'animation du pavillon et du parcours Gouin. Toutefois, le choix de cet organisme dépend de la vocation principale du pavillon. Il n'est pas clair si l'on doit choisir un organisme

existant ou en créer un nouveau. S'il s'agit d'un nouvel organisme, il pourrait être géré par un comité de gouvernance composé de représentants d'organismes existants (voir l'exemple de la Maison du développement durable). Il est toutefois essentiel que l'organisme choisi soit capable de porter ce projet à long terme et dispose de ressources financières suffisantes, soit via une contribution de l'arrondissement ou encore par l'appropriation des revenus de locations ou de stationnement. Il faut également que la visibilité, l'entretien et la mise en marché relèvent toujours de l'arrondissement.

- ▶ **Modèle C)** un regroupement d'organismes ayant des expertises différentes mais avec un porteur principal.
2. La gestion, l'animation et la promotion s'appliquent non seulement au site du Pavillon d'accueil mais également à l'ensemble du Parcours Gouin.
 3. L'animation s'appuie sur un partenariat entre organismes avec des ententes qui définissent clairement les rôles et les responsabilités de chacun sur le site.
 4. Le conseil d'administration est composé de représentants du secteur ou des organismes et partenaires intéressés au développement du Parcours Gouin.
 5. Les moyens financiers sont suffisants pour assurer non seulement le maintien d'une permanence et des activités, mais également pour la recherche de nouvelles activités ce qui implique plus d'un employé (environ de 3 à 5).
 6. La recherche de revenus autonomes est une activité importante de l'organisme pour bonifier la contribution municipale ou autres.
 7. La nécessité d'une permanence qui occupe les lieux en tout temps et qui développe un sentiment d'appartenance au site d'accueil et à l'ensemble du Parcours Gouin.
 8. Le Pavillon d'accueil est un endroit inclusif et, conséquemment, n'est pas associé qu'à un seul type d'activités ou d'organisme; il est important que tous y trouvent un intérêt, qu'ils soient communautaires, sportifs, privés, aînés, immigrants, etc ...
 9. L'organisme consulte la population sur une base régulière pour répondre aux besoins et évaluer la satisfaction.
 10. Le bénévolat fait partie intégrante des façons de faire de l'organisme qui le suscite auprès de la communauté.

4. CONCLUSION

La consultation des partenaires du 4 décembre 2014 a permis de confirmer leur grand intérêt à collaborer au développement du Parcours Gouin et du site d'accueil.

Plusieurs suggestions ont été émises pour assurer un aménagement du Pavillon d'accueil et du site qui soit à la fois innovateur, respectueux de son environnement d'accueil et accessible au plus grand nombre d'utilisateurs possible et ce, tout au long de l'année.

Parmi les autres retombées de la rencontre, mentionnons la ferme volonté de plusieurs organismes de participer à la gestion du futur Pavillon d'accueil, à l'animation de l'ensemble du Parcours Gouin et à son développement.

Les propositions émises par les organismes partenaires viennent enrichir la proposition d'aménagement du site d'accueil du Parcours Gouin, laquelle sera également présentée aux résidents du quartier environnant lors d'une soirée d'information publique qui sera organisée au début de 2015.

Le compte-rendu de cette consultation sera disponible prochainement sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse courriel suivante :

www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS

ORGANISMES PARTENAIRES

Amis d'Ahuntsic,
ARAC,
Centre d'action bénévole,
Cité Historia,
Clic,
Club de canotage de Cartierville,
Club de canotage de Cartierville,
Comité santé bien-être Ahuntsic,
Conseil du bâtiment durable section Québec,
Conseil du bâtiment durable section Québec,
École secondaire Collège Regina Asumpta,
École secondaire Sophie-Barat,
Guêpe,
Hydro-Québec,
Jardins Millen,
Musée des Sœurs de Miséricorde,
Musée des Sœurs de la Providence,
Okto-Echo,
Parc nature du Bois-de-Liesse,
SDC Promenade Fleury,
Société de promotion de la danse,
Société logique pour l'accès universel,
Sœurs du Bon Conseil,
Table de concertation jeunesse B-C,
Table de concertation jeunesse B-C,
Table de concertation jeunesse B-C,
Table des Aînées de l'île de Montréal,
Ville en vert,
Ville en vert,
Ville en vert,

RÉPONDANTS

M. Gérard Dansereau
Mme Virginie Laurent
M. Henri Scabro
M. Vincent Garneau
M. Bertrand Pouyet
Mme Francine Guimond
Mme Suzanne Wattiez
Mme Sophie-Sylvie Gagné
M. Parsa Zarian
M. Louis-Réjean Gagné
M. Stephan Arbour
M. Jean-François Gagnon
M. Antoine Pin
Mme Élane Beaulieu
Mme Rosalie Lebel
Mme Julie Duchesne
Mme Nancy Prada
Mme Katia Makdissi-Warren
Mme Johanne Fradette
M. François Morin
Mme Louise de Grosbois
M. Jean Barrientos
Sœur Lise Giraldeau
M. Michel Bourgeois
Mme Joëlle Legault
Mme Audrey Lemay
Mme Marie-Josée Dupuis
M. Jean-Baptiste Dupré
M. Marc Sardi
Mme Elyse Rémy

Élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Pierre Gagnier,	Maire d'arrondissement
M. Pierre Desrochers,	Conseiller de ville, district de Saint-Sulpice
Mme Lorraine Pagé,	Conseillère de la ville, district du Sault-au-Récollet
Mme Émilie Thuillier,	Conseillère de la Ville, district d'Ahuntsic
M. Robert Dolbec,	Directeur de cabinet
Mme Vana Nazarian,	Attachée politique

Personnel administratif de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Ronald Cyr,	Directeur d'arrondissement
M. Pierre Alarie,	Urbanisme, permis et inspection
Mme Soledad Araujo,	Culture, sports, loisirs, développement social
M. Richard Blais,	Urbanisme, permis et inspection
Mme Colette Boudrias,	Développement économique
M. Richard Brunet,	Urbanisme, permis et inspection
M. Jean-François Circé,	Communications
M. Gilles Côté,	Directeur, Développement du territoire
M. Jocelyn Gauthier,	Culture, sports, loisirs, développement social
Mme Liette Gauthier,	Culture, sports, loisirs, développement social
Mme Joëlle Lacroix,	Culture, sports, loisirs, développement social
Mme Anne Christine Lajoie,	Développement durable
Mme Nathalie Lapointe,	Gestion immobilière
M. Mario Lavallée,	Ressources financières
M. Laurent Legault,	Directeur, Culture, sports, loisirs, développement social
Mme Caroline Légère,	Parcs
Mme Marie-Claude Lemelin,	Urbanisme et permis
Mme Lisa Siminaro,	Directrice, Performance, greffe, et services administratifs
M. Jean-François Soulières,	Développement économique